



AUGMENTER LE NOMBRE DE PLACES EN GARDERIE FRANCOPHONE EN ALBERTA

Défis, réalité et recommandations

RÉSUMÉ

Un nombre important de parents francophones sont incapables de se trouver un espace de garderie en français pour leur enfant. Ce rapport suggère comment la FPFA pourrait participer à la résolution de ce problème.

Fédération des parents francophones de l'Alberta

Cette étude a été réalisée
grâce à la contribution
financière du Secrétariat
francophone de l'Alberta



Table des matières

Sommaire exécutif	2
État de la situation	3
Structure de contrôle des garderies	5
Évaluation des besoins des garderies francophones existantes	8
Garderies en établissement	8
Garderies privées en milieu familial	9
Rôle de la FPFA	10
Conclusions	15
Annexe 1 : Questionnaire distribué aux garderies en établissement	16
Annexe 2 : Questionnaire distribué aux garderies en milieu familial	17

Sommaire exécutif

Il existe présentement une pénurie en termes de places en services de garde francophones en Alberta. Selon les estimations présentées dans ce document, on considère qu'à peine la moitié des familles francophones ont accès à un service de garde dans leur langue.

Afin de bien jouer son rôle dans le système des services de garde, deux recommandations sont effectuées :

1. Que la FPFA siège au conseil d'administration de l'AELCS, organisme responsable de l'accréditation des services de garde; et
2. Que la FPFA siège au conseil d'administration de l'ACCA, organisme visant la valorisation et la reconnaissance des éducatrices dans les services de garde.

Quatre options sont suggérées à la FPFA afin de jouer un plus grand rôle dans le développement des services de garde francophone. Ces options sont:

1. Créer un réseau de garderies francophones
La FPFA est suffisamment bien placée dans le domaine de la petite enfance pour pouvoir offrir du soutien aux garderies existantes. Par contre, les garderies pourraient bénéficier de certains services (planification financière, développement professionnel, publicité et ressources éducatives) qui pourraient être centralisés à la FPFA et offerts aux garderies. La FPFA a le pouvoir de créer ce réseau dès aujourd'hui.
2. Devenir une agence de garderies francophones
Afin de jouir d'une certaine autorité au niveau des services de garde, il serait bien que la province reconnaisse ce rôle que peut jouer la FPFA auprès des garderies familiales. Malheureusement, le gouvernement considère que les onze agences desservant présentement Edmonton sont suffisantes et croit plutôt que ces agences peuvent offrir du soutien en français. La FPFA a donc un travail de démonstration de son expertise avant de pouvoir exiger cette reconnaissance.
3. Faciliter la création de garderies-agences
Étant donné que la FPFA ne peut obtenir d'accréditation, il peut être envisagé de demander aux garderies existantes de jouer ce rôle auprès des garderies familiales. La FPFA a par contre un rôle de facilitateur dans ce scénario pour démontrer la faisabilité et la viabilité d'un tel scénario auprès des garderies existantes.
4. Créer une association de garderies
Il semble évident à l'heure actuelle qu'une mobilisation plus importante des garderies francophones serait pertinente. L'implication nécessaire pour l'implantation d'un nouveau service de garde peut également rebuter les parents de créer un tel service. En centralisant sous une association certains services communs, la FPFA pourrait faciliter la création de nouveaux services de garde.

Le présent rapport évalue chacune de ces options et décrit les éléments à considérer pour en arriver à ces conclusions.

État de la situation

Au recensement de 2011, on comptait 2950 enfants âgés de 0 à 4 ans dont au moins un des parents était francophone¹. Une étude de Statistiques Canada de 2014 révèle qu'en Alberta, environ 40% des parents désirent envoyer leur enfant dans un service de garde². De cela, on comprend qu'il existe une demande pour environ 1180 places en garderie francophone dans la province.

Afin de vérifier si l'offre était suffisante pour remplir cette demande, la FPFA a conduit un court sondage auprès de ses partenaires afin d'identifier le nombre de places dans les garderies en établissement et dans les garderies familiales dans la province. Le tableau 1 présente le résultat de cette collecte de données.

Tableau 1 : Garderies francophones existantes en Alberta

Garderies en établissement				
Nom	Ville ou région	Accréditée	Capacité	Liste d'attente
CEPP	Edmonton	Oui	52	50
CEPP	St-Albert	Oui	16	5
Les Petits Rayons	Edmonton	Non	25	
Les p'tits chaussons	Beaumont	Non	25	4
Les petits Oursons	St-Paul	Non	21	
Chez Madame Picolo	Fort McMurray	Oui	56	22
Alouette	Calgary	Oui	30	
Pommes de reinette	Calgary SO	Oui	63	25
Pommes de reinette	Calgary NE	Oui	19	1
Toujouramis	Calgary	Oui	30	
Touche-à-tout	Lethbridge	Oui	26	10
Joyeux Colibris	Medicine Hat	Oui	15	3
CEPP	Canmore	Oui	33	
Sous-total – garderies en établissement			411	120
Garderies privées en milieu familial				
Ville ou région	Nombre	Capacité	Liste d'attente	
Edmonton et environs	12	72	Inconnue	
Cold Lake	1	6	Inconnue	
Calgary	3	18	Inconnue	
Cochrane	2	12	Inconnue	
Banff-Canmore	3	18	Inconnue	
Red Deer	1	6	Inconnue	
Total (en établissement et familiales)			543	120

¹ Statistique Canada, Recensement de la population de 2011, produit numéro 98-314-XCB2011026 au catalogue de Statistique Canada.

² Statistique Canada, Les services de garde au Canada, produit numéro 89-652-X au catalogue de Statistique Canada.

Comme on peut le constater, il y aurait donc 543 places en garderie francophone de disponible. Cela signifie qu'il existe un manque d'environ 630 places afin de répondre à la demande potentielle. L'importance de la liste d'attente (120 noms) amplifie le fait que les garderies francophones sont populaires auprès des parents.

Ces chiffres tentant de comparer l'offre et la demande de places en garderie sont faussés par deux éléments importants. Tout d'abord, il n'est pas garanti que les parents francophones désirent envoyer leur enfant dans une garderie francophone. Par exemple, certains parents favoriseront d'autres composantes (comme la proximité du travail ou du foyer, le type de programmation proposée, etc.) dans leur choix d'un service de garde. Ainsi, il se peut que certains parents francophones se rabattent sur un service dans une autre langue.

Cet argument vaut par contre pour la position inverse, c'est-à-dire que certains parents non-francophones pourraient choisir un service de garde en français, en se basant sur les mêmes motivations que leurs semblables francophones. Nous supposons donc ici que ces deux groupes s'équivalent, donc qu'autant de parents francophones choisissent un service de garde non-francophone que de non-francophones choisissent un service de garde francophone.

Plusieurs études font état d'une période critique pour l'acquisition du langage³. Les résultats concluent que ce sont les enfants en bas âge qui ont le plus d'habiletés dans l'acquisition du langage. De façon équivalente, plus un enfant commence tard l'apprentissage d'une langue, moins il a de chance de maîtriser cette langue. Ainsi, si l'on désire que l'enfant francophone maîtrise bien le français, il faut lui donner accès à un service de garde francophone le plus rapidement possible.

Notons finalement que ce besoin est moins présent pour les parents anglophones puisque le milieu socio-institutionnel dans lequel nous nous retrouvons (l'Alberta) s'occupe de transmettre l'anglais aux enfants. Un service de garde en français peut permettre de balancer l'environnement linguistique de l'enfant de façon plus égale entre le français et l'anglais.

³ Par exemple, Pallier, C. (2007). Critical periods in language acquisition and language attrition. In B. Köpcke, M. S. Schmid, M. Keijzer, & S. Dostert (Eds.), *Language attrition: Theoretical perspectives* (pp. 155 – 168). Amsterdam : Benjamins.

Structure de contrôle des garderies

Selon le gouvernement albertain, tout service de garde incluant sept enfants ou plus doit être enregistré. Ce sont les *Child and Family Services Authorities* (CFSAs), organismes paragouvernementaux, qui sont responsables de l'octroi de la licence d'opération. Les CFSAs sont également responsables des agences de garderies⁴.

Une garderie comptant moins de sept enfants peut opérer sous l'appellation de «garderie familiale». Au sens de la loi, les garderies non-accréditées peuvent avoir jusqu'à six enfants en plus de ceux de la famille offrant le service. Par contre, si elle désire être accréditée, elle doit non seulement opérer sous une agence de garderies, mais est également limitée à six enfants incluant ceux de la famille. L'agence de garderies est elle-même accréditée et s'assure du même coup que les garderies en milieu familial qu'elle représente respectent les normes gouvernementales.

La FPFA a contacté quelques agences dans la province pour bien comprendre leur rôle. Deux ont été particulièrement réceptives aux demandes de la FPFA. La première (Strathcona County Family and Children services) a une trentaine de garderies en milieu familial à contrôler. Elle a une liste d'attente de garderies désirant se joindre à l'agence mais refuse d'en prendre davantage. Sa popularité provient des faibles coûts qu'elle exige auprès des garderies (35\$ par enfant par mois), lesquels seraient trois à quatre fois plus faibles que ceux des autres agences à Edmonton. La présence d'un Centre d'appui parental et le soutien de la municipalité s'assurent de la qualité et du rendement du service.

La seconde agence (Child Development Dayhomes) est présente dans trois régions, soit Calgary, Edmonton et Fort McMurray. Elle offre ses services à plus de 400 garderies en milieu familial. À défaut de partager davantage d'informations, la directrice a eu l'amabilité de se proposer comme mentor advenant la création d'une agence, mais nous a aussi mis en garde contre le temps pour que le service fonctionne bien. Elle a proposé un horizon temporel de cinq à sept ans. Par contre, vu qu'elle partagerait avec nous ses bonnes pratiques, elle croit que cinq ans serait un maximum.

Pour obtenir leur accréditation, les garderies et les agences ont recours à l'*Accreditation and Early Learning Care Services* (AELCS). Cet organisme a reçu le mandat du gouvernement d'octroyer la certification aux services de garde se conformant aux six normes⁵ établies par le gouvernement. Une fois l'accréditation obtenue, AELCS s'assure du maintien de cette accréditation via le processus de renouvellement.

À notre connaissance, ces évaluations se font en anglais. Rien n'oblige AELCS à offrir des visites en français aux services de garde francophone. Il pourrait s'agir ici d'une barrière informelle à l'accréditation des garderies francophones, lesquelles craignent de se faire évaluer en anglais.

Il serait intéressant d'évaluer la pertinence de la FPFA de siéger au conseil d'administration de l'AELCS. Cela permettrait d'avoir une meilleure compréhension « de l'intérieur » de la gestion des

⁴ Government of Alberta, Family day home standards manual for Alberta, April 2013.

⁵ Government of Alberta, Normes de certification des services de garde d'enfants de l'Alberta, Décembre 2013

certifications. Également, cela pourrait nous donner un aperçu du nombre réel de services de garde francophones réclamant le service en français.

Recommandation #1 : Que la FPFA siège au conseil d'administration de l'AELCS.

Les garderies en établissement désirant obtenir leur accréditation peuvent recevoir du support de l'*Alberta Resource Centre for Quality Enhancement* (ARCQE). Cette agence reçoit une partie de son financement du gouvernement albertain pour promouvoir l'accréditation des garderies de même qu'offrir du soutien général aux garderies. Cette agence offre également certains services payants.

Dans le passé, ARCQE a dû répondre aux besoins de garderies francophones. Un constat de cet organisme est par contre que le support «gratuit» offert aux garderies francophones est insuffisant et qu'elles doivent souvent avoir recours aux services «payants» de l'organisme. Si ARCQE a parfois pu bénéficier d'un personnel bilingue pour palier à cette lacune, ils n'ont aucune obligation d'avoir un formateur francophone pour répondre aux besoins des garderies francophones.

En discutant avec cet organisme, il est devenu évident qu'ils sont d'accord sur la pertinence d'avoir des agents francophones. S'il n'y a pas suffisamment de demandes pour un employé francophone à temps plein, il y a néanmoins suffisamment de demandes pour un employé à temps partiel. Par contre, vu les ressources limitées de l'organisme, sans l'appui du gouvernement, ARCQE ne restreindra pas son embauche à du personnel francophone.

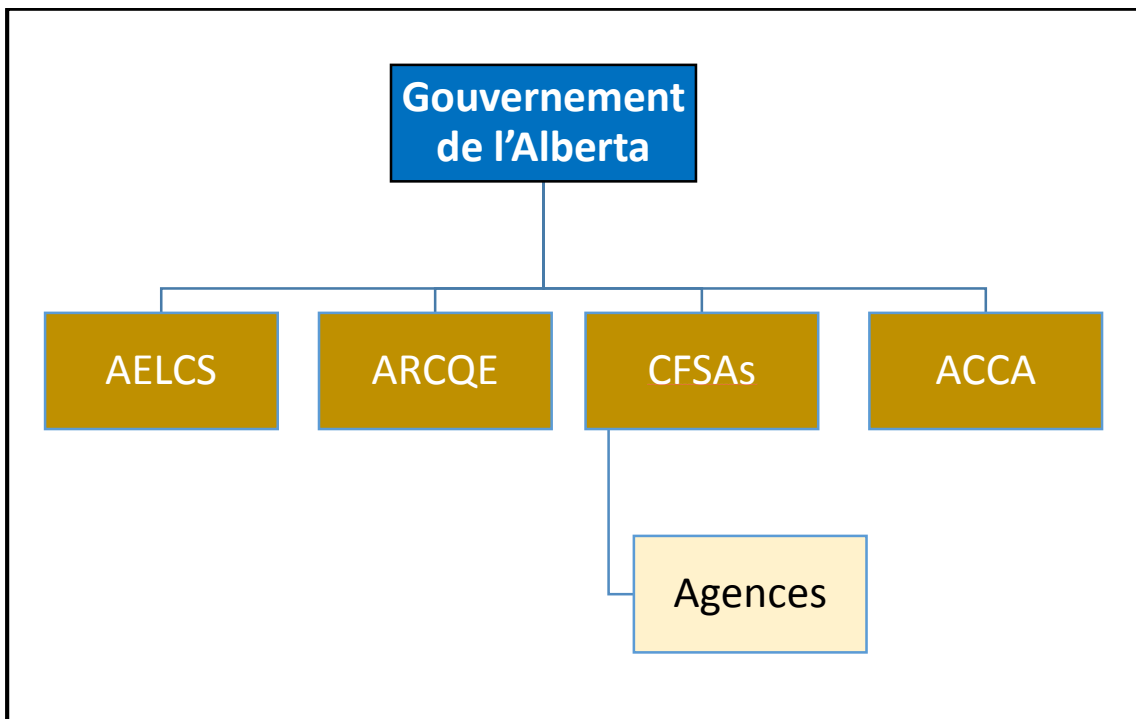
Finalement, l'*Alberta Child Care Association* (ACCA) est un organisme membre de la Fédération canadienne des services de garde et de l'enfance (FCSGE). Elle s'identifie d'abord comme une organisation visant la reconnaissance du secteur des services de garde. Elle reçoit du financement du gouvernement qu'elle redistribue par la suite à des éducatrices désirant poursuivre leur développement professionnel après avoir atteint leur niveau 3 (*Child development supervisor*). Elle souhaite que toutes les éducatrices aient au minimum un niveau 2 (*Child development worker*).

Étant donné les objectifs de cet organisme et la présence qu'occupe la FPFA au niveau de la petite enfance en Alberta, il serait important que la FPFA participe aux activités de l'ACCA et à sa progression.

Recommandation #2 : Que la FPFA siège au conseil d'administration de l'ACCA.

En considérant l'ensemble de ces organisations, nous comprenons que le gouvernement de l'Alberta, via le ministère de *Human Services*, contrôle plusieurs acteurs dans l'organisation des services de garde. Le diagramme 1 présente de façon hiérarchique cette structure. La question devient où devrait se positionner la FPFA dans cette organisation pour répondre au mieux au besoin d'augmenter le nombre de places en services de garde.

Diagramme 1 : Organisation des services aux garderies en Alberta



Évaluation des besoins des garderies francophones existantes

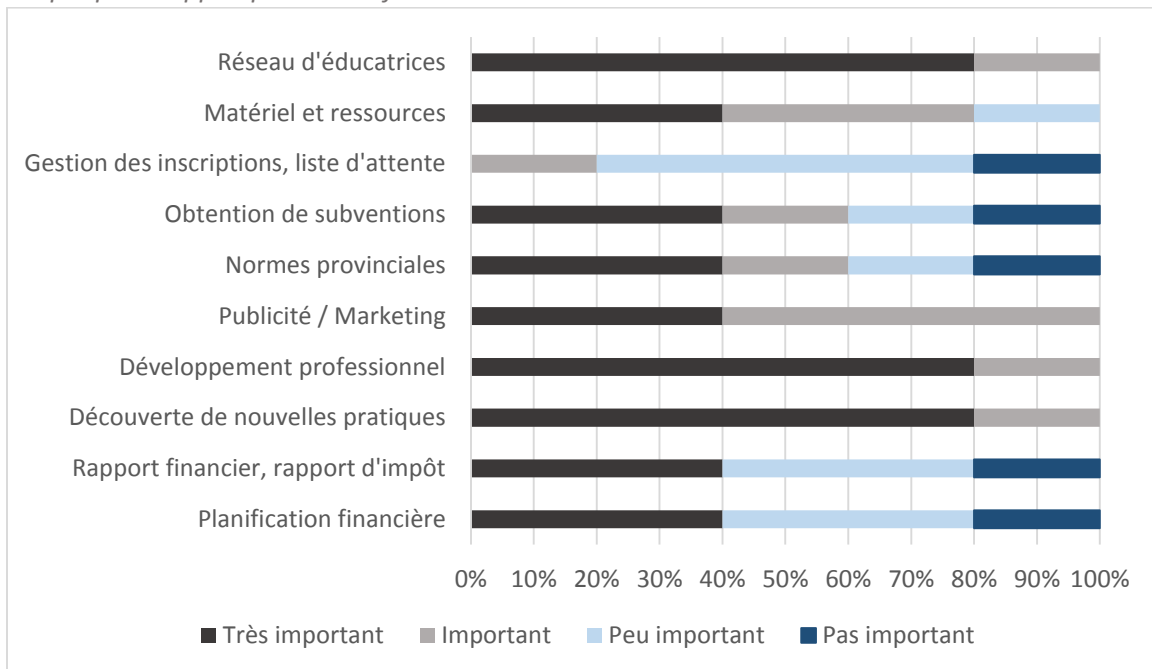
Deux séries de sondage ont été menées en janvier 2016 afin de cibler les besoins des garderies francophones en Alberta. Le premier a été distribué aux garderies en établissement, le second aux garderies en milieu familial.

Dans ce sondage, il était demandé aux garderies d'identifier les types de services ou de ressources qu'un organisme comme la FPFA pourrait leur fournir afin de les aider à mieux exercer leurs activités.

Garderies en établissement

Sur les onze garderies francophones en établissement identifiées dans le tableau 1, huit ont reçu le sondage et cinq y ont répondu. Le graphique 1 présente le résultat de ce sondage.

Graphique 1: Appui que devrait fournir une association - Garderies en établissement



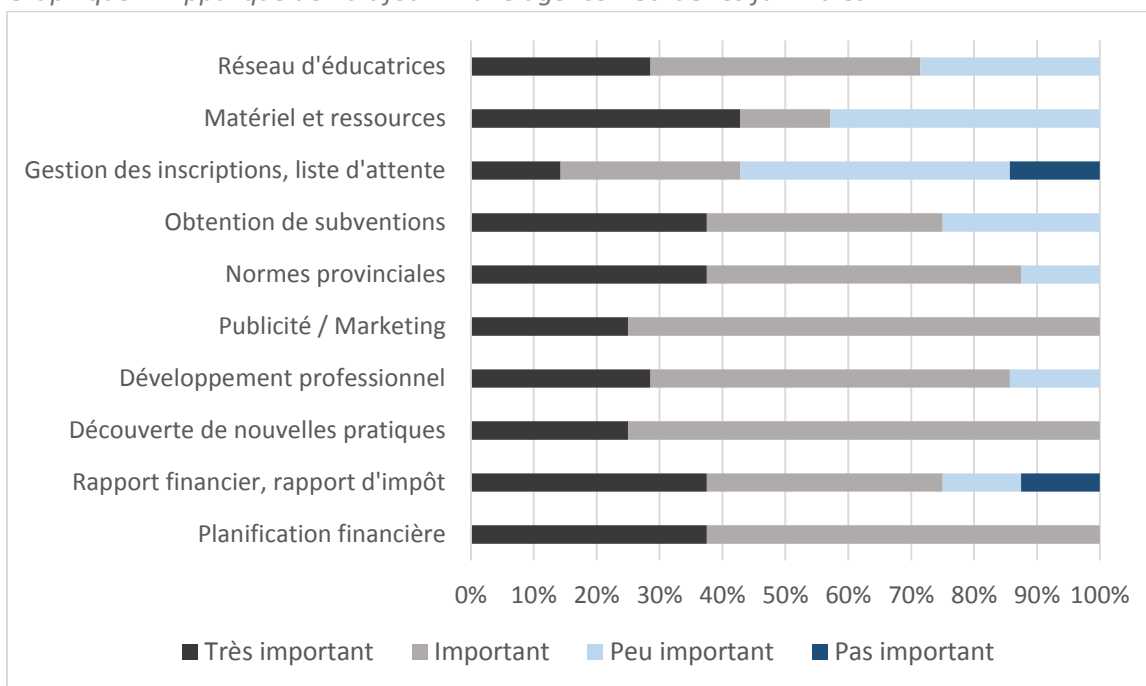
Comme on peut le constater ici, les besoins les plus urgents pour les garderies en établissement se situent au niveau du développement professionnel et de la découverte de nouvelles pratiques. Notons que la FPFA effectue déjà ces tâches. Il serait donc important de bien publiciser ces opportunités que la FPFA donne aux garderies de participer à ses formations.

Un autre élément important est la création d'un réseau d'éducatrices. L'intérêt se situe ici au niveau de pouvoir remplacer, au pied levé, une éducatrice malade ou incapable de se rendre au travail. Finalement, les garderies aimeraient recevoir de l'appui au niveau de leur publicité et de la façon de créer un plan de marketing.

Garderies privées en milieu familial

Rejoindre les garderies en milieu familial est un peu plus complexe. En effet, la plupart n'offre que leur numéro de téléphone comme contact. Néanmoins, quinze des vingt garderies identifiées au tableau 1 ont pu être rejointes et huit ont répondu au sondage. Les résultats se retrouvent dans le graphique 2.

Graphique 2: Appui que devrait fournir une agence - Garderies familiales



Comme on peut le voir, l'élément qui ressort le plus comme étant très important est l'accès au matériel et aux ressources. En même temps, il s'agit d'une préoccupation pour à peine la moitié des répondants.

Par contre, la publicité, la découverte de nouvelles pratiques et la planification financière ont été identifiées à l'unanimité comme étant des services importants qu'une agence devrait offrir. Le développement professionnel et la connaissance des normes provinciales sont également des services que sept garderies sur huit apprécieraient.

L'obtention de subventions et le soutien au niveau des rapports financiers et des rapports d'impôts sont des éléments qui sont également identifiés comme étant très importants par plus d'un tiers de garderies.

On peut conclure ici que les garderies en milieu familial ont définitivement des attentes élevées en termes de soutien qui leur serait utile. Mais on peut également remarquer que des services offerts par une agence seraient tout aussi pertinent pour les garderies en établissement.

Rôle de la FPFA

Avec l'analyse de ces sondages, il nous est permis d'imaginer quatre scénarios au niveau de l'action de la FPFA. Ces scénarios ont comme objectif de rencontrer les besoins identifiés des garderies dans les sondages discutés précédemment.

Scénario 1 : La FPFA crée un réseau de garderies francophones

Selon ce scénario, la FPFA devient un centre d'expertise en petite enfance, jouant à la fois le rôle formateur (via un colloque annuel), de centre de référence (via un centre de ressources) et d'appui (via une aide ponctuelle à l'enregistrement et à l'accréditation) des garderies. Elle crée finalement le lien entre les différentes garderies de la province.

Ce réseau aurait deux composantes. La première serait le soutien accordé aux garderies en établissement. La FPFA est bien positionnée pour répondre à cette demande. Tout d'abord, elle est déjà en contact avec plusieurs garderies et leurs éducatrices. Celles-ci sont consultées pour la formation du Réseau entre-aides, lors duquel plusieurs activités de perfectionnement et de développement sont organisées.

La FPFA possède par contre peu de ressources pour les garderies afin de les aider dans leur programmation ou leur gestion. Un partenariat pourrait toutefois être envisagé avec soit l'institut Guy-Lacombe pour la famille (IGLF) ou la Société de la petite enfance francophone du sud de l'Alberta (SPEFSA) pour y installer un centre de ressources, lequel pourrait être facilement accessible.

Afin de faciliter le processus d'accréditation des garderies francophones, la FPFA devrait avoir un employé formé pour cela. Nous savons qu'il existe des personnes qualifiées dans la francophonie albertaine pour une telle tâche. Il s'agirait maintenant de pouvoir embaucher ces individus, soit de façon permanente ou contractuelle selon le besoin.

Certaines de ces responsabilités ressemblent à ce que propose l'ARCQE. Cet organisme reçoit une partie de son financement du gouvernement de l'Alberta mais touche également des revenus de la vente de services. Étant donné que la FPFA jouerait un rôle semblable à cet organisme, il est attendu que la FPFA jouirait d'une entente similaire qu'a ARCQE avec le gouvernement.

Une partie des services proposés ci-dessus seraient également pertinents pour les garderies en milieu familial. En effet, ces garderies pourraient bénéficier d'un centre de ressources et d'une expertise au niveau des règles d'accréditation. Toutefois, il faudrait considérer une offre de services particulière pour ces garderies, au niveau de la planification financière en particulier.

La FPFA pourrait envisager de demander un montant pour les enfants placés dans les garderies familiales grâce au réseau comme façon de financer le service. Il serait par contre à déterminer si ce montant serait un montant forfaitaire (disons 100\$ lors de la référence d'un enfant) ou payable chaque mois (disons 10\$ par mois par enfant référé).

La FPFA n'a pour l'instant pas le soutien d'*Alberta Human Services* pour financer des prestations de services. Il y aurait sans aucun doute une période (3 à 5 ans) durant laquelle la FPFA aurait à bâtir son expertise et faire ses preuves. La FPFA pourrait demander l'appui du Secrétariat francophone, de façon temporaire, pour remplir ce mandat. Une fois la pertinence du service démontrée, il serait plus facile de demander au gouvernement un soutien financier pour continuer à offrir le service ou lui permettre de prendre de l'expansion.

Suite à la conversation avec la direction de l'ARCQE, cet organisme serait également favorable à ce que la FPFA fasse une demande commune avec eux où le soutien aux garderies francophones est mis en évidence. Cela pourrait ressembler au type d'entente que la FPFA a eu avec l'*Alberta school councils Association (ASCA)* au niveau du soutien aux conseils d'école dans le passé.

Scénario 2 : La FPFA crée une association de garderies francophones

Au-delà d'un réseau de garderies, la FPFA pourrait également jouer le rôle de porte-parole auprès des garderies francophones de la province. En créant une association de garderies francophones, la FPFA pourrait centraliser certains services essentiels aux garderies, à savoir l'expertise de l'accréditation, la gestion de la paye, le suivi budgétaire et l'organisation des formations. En combinant ces différentes tâches, l'association pourrait gagner en expertise via la spécialisation des tâches et également y trouver son compte en termes d'économies d'échelle.

L'association, ayant une vision d'ensemble des services de garde, pourrait aussi superviser une expansion du nombre de garderies. En utilisant l'expérience obtenue et l'expertise de son personnel, il serait possible de répondre plus adéquatement aux besoins dans d'autres régions présentement non-desservies et où l'implication d'un groupe de parents bénévoles serait insuffisante pour mettre en place un tel service.

Un modèle à considérer pour la création de cette association serait celui de l'Île-du-Prince-Édouard. La Fédération des parents de l'Île-du-Prince-Édouard a créé L'Association des centres de la petite enfance francophones de l'Î.-P.-É. Inc. Sur l'île, nous retrouvons six services de garde avec le statut de « centre de la petite enfance » (CPE) reconnus et partiellement financés par la province. Les six comités locaux ont été abolis et un comité provincial a été créé. Le conseil d'administration comprend un parent représentant chaque centre, deux représentants de la Commission scolaire de langue française (la direction générale et un commissaire) et la directrice de la Fédération des parents de l'île, pour un total de neuf membres.

Une direction générale fut embauchée et un financement de démarrage a été obtenu. Le financement, étalé sur trois ans, provient de Patrimoine Canada à travers le ministère de l'Éducation (négocié par le directeur des programmes en français). Un octroi total d'environ 450 000\$ sera accordé au cours des trois prochaines années pour la mise en place du projet. Il y a également possibilité d'avoir accès à d'autres fonds après ces trois années si l'association peut faire la démonstration d'un besoin spécifique. Sachant que les postes des éducateurs sont subventionnés par la province, l'association prévoit être en mesure de s'autofinancer d'ici les trois prochaines années.

Le défi de ce scénario sera d'obtenir l'adhésion des différentes garderies à cette association. En effet, certaines pourraient craindre les effets de cette décentralisation. La FPFA aurait donc à créer une définition claire des tâches qui demeureront particulières à chaque garderie.

Ce scénario a tout à fait le potentiel de s'autofinancer, dans la mesure où les garderies acceptent de se joindre à l'association et que le montant conservé par la FPFA pour les prestations de services permet une viabilité financière de chaque site de garderie. Nous savons qu'il existe des subventions auxquelles la FPFA pourrait appliquer en tant qu'association. Il faudra par contre analyser davantage ces possibilités, ce qui pourrait permettre également de réduire les frais de services conservés par la FPFA. Notons finalement que cette association serait ouverte à avoir des garderies en milieu familial comme membres et pourrait ainsi y offrir ses services.

Scénario 3 : La FPFA devient une agence de garderie

Selon ce scénario, la FPFA obtient un nouveau rôle, soit celui d'agence des garderies francophones en Alberta, ayant pour objectif la supervision et la formation des fournisseurs de services de garde. L'agence pourrait également fournir des services de tenue de livres et de collecteur de fonds auprès des garderies en milieu familial.

Légalement, une agence doit avoir deux positions :

- (1) Un coordonnateur, responsable des activités quotidiennes de l'agence, cette personne agit également comme contact à la fois pour les familles et pour les membres de la communauté.
- (2) Un consultant, responsable des visites à domicile, détenteur au minimum d'une certification d'assistant en petite enfance (*Child Care Assistant*) et ayant le devoir de confirmer que les activités des garderies en milieu familial sont conformes aux normes provinciales.

Il n'est pas exclu que la même personne soit responsable de ces deux tâches. Toutefois, vu l'étendue des déplacements qui pourraient potentiellement survenir, il serait conseillé d'avoir deux employés associés à l'agence.

En tant qu'entité, il serait envisageable que le service soit profitable. En effet, si un nombre suffisant de garderies en milieu familial adhère à l'agence, elle pourrait s'autofinancer. Il n'est aussi pas exclu que cette agence devienne indépendante de la FPFA.

Le principal problème associé à ce scénario provient du fait que la désignation d'agence est accordée de façon locale par les CFSAs. Il a déjà été exploré l'ouverture d'une agence dans la région d'Edmonton, mais nous avons rencontré un refus à ce niveau. Choisir la région d'Edmonton comme point de départ était logique dans la mesure où les bureaux de la FPFA sont dans cette région. Toutefois, comme une agence menée par la FPFA serait présente partout en province, on doit pouvoir envisager de travailler avec d'autres CFSAs. Il nous faudra donc explorer la possibilité de démarrer l'agence dans une autre région pour voir l'appui que l'on pourrait y trouver pour ensuite étendre les activités de l'agence dans le reste de la province.

Ce scénario qui, de toute évidence, est toujours incertain dans sa possibilité de réalisation, constitue tout de même la meilleure option à long terme si l'on veut correctement remplir le mandat du projet et convaincre les garderies familiales d'adhérer aux services offerts par la FPFA.

Une agence de garderies comme celle de *Strathcona County* demande des frais d'agence parmi les plus faibles dans la grande région d'Edmonton à 35\$ par enfant. Si la FPFA propose un frais un peu plus élevé (disons à 50\$ par enfant), elle pourrait d'un côté être rentable au niveau de ses prestations de services et en même temps offrir un service abordable à ses membres, ce qui faciliterait leur recrutement. Notons qu'il n'est pas rare pour les agences de la région d'Edmonton de demander 100\$ voire 150\$ par enfant par mois.

Évidemment, la question à savoir si les garderies en milieu familial accepteront de se joindre à l'agence de la FPFA demeure quelque chose d'incertain. Il reviendra donc à la FPFA de se faire connaître et d'offrir un service de qualité aux garderies qui choisiront de se joindre à l'agence.

Scénario 4 : Les garderies en établissement accréditées jouent également le rôle d'agence

Si la FPFA n'a pas l'option de devenir une agence de garderies, il pourrait être envisagé que les garderies en établissement jouent le rôle d'agence auprès des garderies en milieu familial. Ce droit a déjà été accordé à la garderie Glengarry dans la grande région d'Edmonton. Malheureusement, à ce jour, nous avons été incapables de rencontrer des personnes de cette agence-garderie pour explorer sa façon de faire.

Le principal avantage de ce scénario est que la FPFA n'est pas directement responsable du dossier. Il n'est donc plus de son ressort de s'assurer que les garderies en milieu familial respectent les normes provinciales. La FPFA n'a donc pas non plus d'employés à embaucher ni de sites à visiter.

Il faudra par contre convaincre les garderies en établissement de jouer ce rôle. La FPFA devrait donc tout de même avoir un rôle de facilitateur, de supervision auprès des garderies-agences afin de s'assurer que le service perdure.

Conclusions

Cette étude avait comme objectif d'explorer la faisabilité d'augmenter le nombre de places en service de garde francophone en Alberta. Après avoir établi une liste des différents services de garde existants et estimé la demande pour de tels services, nous en sommes venus à constater qu'il existe un manque flagrant de places en garderie francophone. En effet, l'offre actuelle ne comblerait que 46% de la demande.

Afin d'expliquer ce manque, nous avons d'abord remarqué qu'aucun acteur francophone n'était présent au niveau des organismes décideurs dans le milieu de la petite enfance. Il devient donc essentiel que la première étape soit de se faire entendre au niveau de ces organismes (par exemple AELCS pour le processus d'accréditation et ACCA pour le soutien aux éducatrices).

Nous avons ensuite effectué un sondage auprès des garderies familiales et en établissement. De ces sondages, il est ressorti que les garderies apprécieraient recevoir du soutien pour bien remplir leur mandat. En explorant le positionnement actuel de la FPFA, nous en sommes venus à la conclusion que la FPFA était toute désignée pour jouer ce rôle.

Nous avons donc suggéré quatre scénarios à des fins de considération. Cette étude conclut par contre que l'objectif d'augmenter le nombre de places en garderie aura plus de chance d'être atteint si la FPFA joue un rôle important dans la prestation de services. Ainsi, il est recommandé d'opter pour la création d'une association de garderies. Ceci permettrait à la FPFA de jouer à la fois un rôle actif dans l'offre de services de garde toute en maintenant sa position d'organisation chapeautant tout organisme lié à l'accompagnement du parent, de la naissance de l'enfant jusqu'à son passage dans le monde adulte.

Annexe 1 : Questionnaire distribué aux garderies en établissement

FPFA - Aide aux garderies - organismes

La FPFA désire connaître les principaux besoins des garderies en milieu familial. Veuillez remplir le sondage ci-dessous pour nous aider à bien identifier les ressources que la FPFA pourrait mettre en place.

***Obligatoire**

Pour chacun des éléments suivants, veuillez identifier l'intérêt que vous auriez à recevoir de l'appui. *

	Très important	Important	Peu important	Pas important	Sans objet
Planification financière (Établissement d'un budget, gérer les dépenses)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Rapport financier / rapport d'impôts (Rapport pour Alberta Registries, Gaming, Reçus d'impôts)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Découverte de nouvelles pratiques (Liens internet, ateliers et conférences)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Développement professionnel (Cours, formations)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Publicité / Marketing (développement de matériel promotionnel)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Connaissance des normes provinciales pour les services de garde (Visite sur place, consultations)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Obtention de subventions (Lien avec le gouvernement de l'Alberta)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Gestion des inscriptions / liste d'attentes (Tri des inscriptions, recommandations sur le service approprié)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Matériel et ressources (Jouets, livres, cd, etc.)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Réseau d'éducatrices (Liste d'éducatrices disponibles sur demande, en cas d'urgence)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Ligne 11	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

◀ ▶

Y a-t-il d'autres façons que la FPFA pourrait vous appuyer dans vos activités?

Votre réponse

Annexe 2 : Questionnaire distribué aux garderies en milieu familial

FPFA - Aide aux garderies en milieu familial

La FPFA désire connaître les principaux besoins des garderies en milieu familial. Veuillez remplir le sondage ci-dessous pour nous aider à bien identifier les ressources que la FPFA devrait mettre en place.

*Obligatoire

Pour chacun des éléments suivants, veuillez identifier l'intérêt que vous auriez à recevoir de l'appui. *

	Très important	Important	Peu important	Pas important	Sans objet
Planification financière (comment bien établir son budget pour la garderie)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Rapport financier / rapport d'impôts (récupérer les chèques, émettre les reçus d'impôts)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Découverte de nouvelles pratiques (liens internet, nouvelles ressources)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Développement professionnel (formation, cours, ateliers)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Publicité / Marketing (développement de matériel promotionnel)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Connaissance des normes provinciales pour les services de garde (visite sur place, consultation)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Obtention de subventions (lien avec le gouvernement de l'Alberta)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Gestion des inscriptions / liste d'attentes (tri et attribution de gens cherchant un service de garde)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Matériel et ressources (jouets, livres, cd, etc.)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Réseau d'éducatrices (liens avec d'autres éducatrices pouvant dépanner en cas d'urgence)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

◀ ▶

Y a-t-il d'autres façons que la FPFA pourrait vous appuyer dans vos activités?

Votre réponse